

Le jeu du "je"..

Francis Jeggli.

Paru dans le journal de l'AFILS, n° 32/33 en avril 1998.

Il semble qu'il y ait trois attitudes possibles de l'interprète face au personnage qu'il a à traduire.

1. *L'imprégnation.* " Je rentre dans la peau du personnage".
2. *La distanciation* "Il dit que".
3. *La possession.* "Il m'incorpore".

Chacune de ces attitudes peut être utilisée à tour de rôle dans une même interprétation par un même interprète. Mais l'attitude 1 est la plus fréquente et celle que recherche l'interprète en général. L'interprète désire rendre son interprétation vivante, il considère le personnage qu'il a à traduire comme un personnage de théâtre et va faire dans des proportions moindres, un travail qui se rapproche de celui de l'acteur. Il va essayer de rendre non seulement la pensée et le vouloir dire du locuteur original mais aussi son ton ses émotions et pour pouvoir faire les anticipations nécessaires à toute interprétation simultanée, il essaiera presque, de façon plus ou moins consciente, de penser comme lui afin de deviner au plus juste les paroles qui vont être prononcées. Certains auteurs disent souvent que l'interprète en écoutant le discours de l'original ne fait que vérifier ses hypothèses anticipées et que plus le discours avance, plus il resserre ses hypothèses et les vérifie (M. Lederer). L'original va être l'auteur et le metteur en scènes voire le souffleur du "comédien interprète". Lorsqu'il y arrive on remarque alors un ton particulièrement vivant, une implication de l'interprète qui fait "corps" avec le discours original. Cette démarche souvent spontanée, peut aussi être préméditée, préparée par l'interprète longtemps avant. On me demanda un jour de traduire un débat télévisé opposant Jacques Chirac à Lionel Jospin pendant la campagne électorale présidentielle. Apprenant 24 heures avant que le tirage au sort m'avait désigné pour interpréter Jacques Chirac, je pris soin de regarder plusieurs vidéos de lui, non pas pour imiter sa gestuelle, ce qui aurait rendu mon interprétation ridicule, il ne s'agit surtout pas d'imiter, mais pour m'imprégner du personnage. Un peu comme un acteur avant de jouer un rôle de policier irait faire un stage dans un commissariat de police. J'allais même jusqu'à couper mes cheveux afin que mon physique (je traduisais bien évidemment vers la L.S.F.) ne soit pas en opposition avec le sien.

L'attitude numéro 2, "il dit que" est une attitude de défense. Sauf lorsqu'il y a contrainte technique. Par exemple au téléphone. L'utilisation du "je" au téléphone est très difficile si on a en face de soi un interlocuteur qui n'a pas de représentation mentale de ce que peut être un sourd. Pour beaucoup de gens il est impossible de comprendre ce que veut dire une phrase comme: " Bonjour, je m'appelle Irène je suis sourde et je passe par le biais d'un interprète pour vous téléphoner". La réponse est à tous les coups:" Bonjour Monsieur" avec une certaine hésitation car l'interlocuteur n'arrive pas à saisir le rapport qu'il y a entre les mots: "interprète", "Irène" et "sourd". La seule chose dont il est sûr c'est qu'il entend une voix d'homme.

Même lorsque les choses sont plus claires entre les interlocuteurs, comme quand ils se connaissent déjà, le "je" peut ne pas passer du tout au téléphone comme dans une phrase comme celle-ci: "Je t'aime, Georges". Je ne l'ai fait qu'une fois, la première année de ma carrière. La femme sourde que je traduisais attendait amoureusement la réponse. Mais Georges (il s'agit bien sûr d'un prénom d'emprunt que j'utilise ici) eut un silence gêné, puis répondit après une certaine hésitation qui aurait pu être mal interprétée par sa bonne amie, " heu, Francis, dis lui que moi aussi.". Encore heureux qu'il n'ait pas dit: "Francis, ça fait des années que j'attends que tu me dises cela."

Je parle donc de l'utilisation du "il" lorsque aucune contrainte technique ne l'impose. Je serais bien curieux de savoir si une thèse de psychologie a été un jour soutenue sur l'impact que peut avoir sur le psychisme de l'interprète le fait d'utiliser le "je" pour véhiculer les propos de quelqu'un d'autre! Personne dans la vie courante ne fait cela. Même une mère en pleine relation symbiotique avec son enfant dira;" Nous sommes malades" au lieu de : " Il est malade". Elle ne dira pas "je suis malade" à la place de l'enfant. Ou alors vous me concéderez qu'il y a là quelque chose qui semble franchement pathologique. Et bien nous faisons cela à longueur de temps. Quelles en sont les répercussions sur notre identité ? Probablement pas catastrophiques puisque nous le faisons en pleine conscience, on nous forme même à cela ce qui, pour quelques étudiants en formation initiale, est parfois un cap difficile à franchir que celui d'apprendre à dire "je" alors qu'on énonce le discours d'un autre. Mais, même si l'on peut dire que cette utilisation, du "je", après avoir été intellectualisé par l'interprète, peut être utilisé sans dommage pour son psychisme, il n'empêche qu'il est probable qu'à son insu, il nécessite un effort, une tension qu'il aura à évacuer d'une façon ou d'une autre. Cet effort est si intégré qu'il paraît nul la plupart du temps. Demandez à un interprète si ça le gêne de traduire en utilisant le "je", il vous répondra que c'est une simple habitude à prendre, que cela se fait ensuite naturellement. Et pourtant, parfois il est tellement pénible de subir cette appropriation du discours de l'autre que tout naturellement, très consciemment ou sans s'en rendre tout à fait compte, l'interprète passera au "il". Par exemple, lors d'admonestations d'élèves par leurs directeurs d'écoles, combien de fois voit-on les interprètes traduire : «Le directeur te dit que ». Plusieurs raisons sont à prendre en compte. Tout d'abord la plupart des élèves ne savent pas ce qu'est un interprète¹. De ce fait, l'interprète ne veut pas que l'élève croit qu'il se fait sermonner par lui, l'interprète au lieu du directeur. Je donnerai un autre exemple anecdotique. Un jour je fus reçu dans le cabinet d'un ministre pour interpréter un responsable d'association. Ce dernier arriva en retard et ne s'excusa pas. Le ministre le lui fit remarquer. Celui-ci probablement mal disposé envers mon client sourd, était assis un peu de travers dans son large fauteuil, d'une façon très décontractée. Mon client sourd lui dit à peu près ces mots: " *Je n'ai qu'à voir votre attitude désinvolte et l'expression de votre visage, pour comprendre que vous opprimez les sourds et que vous êtes un con.*". Ce fut traduit par: " *Monsieur X dit qu'il n'a qu'à voir votre attitude etc...*" Tout le reste du discours fut traduit, avant et après cette phrase, par le "Je". Mais la "prise de rôle" devenait alors insoutenable. Le processus d'identification, quoiqu'on en dise, est toujours plus ou moins présent. Même à des degrés très faibles. Et dans le cas présent, il ne pouvait plus s'opérer. Ainsi mon subit recours au "il" est probablement à placer dans un processus de défense.

¹ On pourrait considérer que c'est la faute des interprètes qui devraient imposer à leur direction pédagogique d'enseigner ou de faire enseigner aux élèves ce qu'est leur profession et comment on a recours à leurs services. Mais ce serait méconnaître les conditions de non reconnaissances dans lesquels travaillent la plupart des interprètes en institution. Cela dit, dans certaines institutions où ce serait possible, les interprètes, et c'est un fait marquant dans cette profession, ne veulent ou ne peuvent se mettre en avant de la sorte. Mais cela fait parti d'un autre débat...

Si dans l'attitude 2, il paraît clair qu'en dehors des contraintes techniques, le recours au "il" est une défense, qu'en est-il dans l'attitude 1 ? Avez-vous remarqué, lorsque vous entrez dans une salle de conférence et que vous ne voyez pas l'orateur parler, mais que vous entendez un discours dans les haut-parleurs, qu'au simple ton de la voix, vous devinez tout de suite si c'est la voix de l'interprète ou directement celle du conférencier que vous entendez ? Généralement le ton suffit à identifier si le discours est celui de l'original ou sa traduction. Les hésitations typiques aux interprètes, notamment les "heu.", certains tiques, les blancs fréquents, ne feront que confirmer. Ceci est encore plus flagrant lorsqu'on écoute une interprétation télévisée. Sans vouloir caricaturer nos confrères en langues vocales, on a même parfois tendance à croire que c'est toujours le même interprète qui traduit toutes les émissions télé tellement le " ton interprète" est invariable. Et bien j'émetts ici l'hypothèse que si pour certains c'est un choix, un style permanent voulu, pour beaucoup c'est une défense. Une simple défense contre le stress d'ailleurs et non pas contre une identification intempestive. Ainsi des orateurs dépassent parfois le seuil des 120 à 150 mots minutes qui représente pour nous une frontière qui, lorsqu'elle est dépassée, fait monter de façon impressionnante le stress de l'interprète. Sur un plan purement technique, on notera que l'interprète maintiendra son temps de décalage, qu'il maintiendra un débit élevé mais sans pour autant être aussi élevé que l'original (Gile 1995) mais qu'il jouera sur un choix de vocabulaire contractant la langue au maximum. Si tous ces efforts ne suffisent pas il aura purement et simplement recours à l'élision. On peut faire l'hypothèse que cela lui donnera mauvaise conscience, il se sentira un échec et compensera d'une certaine manière par un ton de voix beaucoup plus distant.

L'attitude 3, "l'incorporation" est tout à fait différente. Je n'ai pas encore rencontré d'écrits à ce sujet. Ce n'est plus l'interprète qui entre dans la peau d'un personnage, mais le personnage qui possède l'interprète. Il est en nous. Un processus que faute de mots adéquats je définirais comme "emphatique" se développe sans qu'intervienne la volonté de l'interprète. Evidemment pour moi il ne peut s'agir que d'une dimension affective entre l'interprète et le discours de son client. Cet état a pour effet de probablement améliorer sensiblement la performance de l'interprète mais ce n'est pas systématique. A faire passer trop d'émotion dans son interprétation on risque aussi de troubler le fonctionnement de la mécanique interprétative. Les étudiants interprètes ont beaucoup de mal à imaginer ce que cela peut être. Les jeunes interprètes, à qui j'en ai parlé jusqu'à présent, voient souvent de quoi il s'agit sans pour autant l'avoir ressenti. Je pense que tant que l'interprétation est encore quelque chose de douloureux, le phénomène ne peut pas se produire. C'est lorsque les automatismes ont été acquis, que la "mécanique interprétative" est complétement rodée, que l'effort n'est plus totalement centré sur "mais qu'est-ce qu'il est en train de dire?" Ou "comment vais-je traduire ça ?" que ce phénomène emphatique peut arriver. On s'aperçoit alors que l'anticipation marche à cent pour cent. On est tellement sur la même "longueur d'onde" que c'est presque lui, en nous, qui pense le discours avant de le dire. On s'aperçoit ainsi de plusieurs effets qui sont sensiblement différents de l'attitude 2, "entrer dans le personnage". Tout d'abord ce phénomène se fait sans effort de notre part. Il ne peut pas non plus être vraiment provoqué. Ensuite le décalage devient globalement moins important puisque les anticipations se font de façon tellement sûre qu'on ne se pose même pas la question du bon ou du mauvais choix d'une hypothèse. Enfin quand on a une certaine habitude de l'interprétation on se connaît suffisamment pour savoir quand va intervenir la fatigue même si les premiers symptômes ne sont pas encore là. Et dans cet état il semble qu'on oublie cette connaissance de soi-même.

Je considère cet état, souvent exaltant, comme dangereux pour l'interprète. Je n'ai pas encore de témoignage direct de cette expérience et c'est pourquoi j'écris cet article. Je

suis sûr de ne pas être le seul. Cet état, transitoire et éphémère, a déjà été ressenti par nombre d'entre vous, même par les jeunes. Je serai très intéressé par vos expériences en la matière.

Je pense que cet état peut être dangereux car justement nos moyens de défense face au stress ou à l'identification sont fortement amoindris. D'autre part, il donne une impression "d'excellence" qui peut être tout à fait trompeuse quant à la réalité objective de la prestation fournie. Je ne vous donnerai qu'un exemple. J'ai traduit il y a quelque temps une cassette vidéo sur la vie d'un homme qui racontait sa vie dans un camp de concentration. Trois heures de vidéo, cela représente environ 4 heures de préparation puis deux jours plus tard, 7 heures de tournage. J'ai ressenti ce phénomène d'empathie. Mais je n'en ai pas eu conscience tout de suite. Je n'ai rien dans ma vie qui puisse m'identifier à cet homme. Je ne suis pas juif, personne n'a été déporté dans ma famille, je n'ai pas connu la faim. Et pourtant j'ai pris 1 kilo entre la préparation et le lendemain du tournage. J'étais à ce point possédé par le discours de cet homme qui fut retrouvé dans ce camp tellement famélique qu'il n'avait plus la force de déglutir, que j'ai mangé comme quatre pendant plusieurs jours.

Voilà, d'une façon quelque peu triviale, l'état de mes réflexions sur un sujet qui me tient à cœur: les défenses que développent les interprètes face au stress et l'influence du discours traduit à la première personne sur nous. Je n'ai pas du tout ici évoqué la dimension sociale de la surdité ni la diglossie entre le Français et la L.S.F. qui sont des paramètres très importants pour comprendre la pression permanente qui pèse sur nous. Nous savons tous que lorsqu'il y a un conflit non exprimé entre Sourds et Entendants, nous sommes les premiers à en faire les frais. Mais m'adressant à des interprètes cela m'a paru superflu de le rappeler ici. J'espère que cet article vous fera réagir. En tout cas je serais ravi d'avoir votre opinion.

Mai 1998.